

Ce prospectus est d'application
à partir du 21/06/2010

Prospectus crédit à la consommation

■ Prêt à tempérament	2
■ Budget Actif	4
■ Ligne de crédit sur compte courant	5
■ Cartes de crédit Citi Visa et Citi MasterCard	6

Intermédiaire de crédit



Citibank est une des banques les plus importantes sur le marché du crédit à la consommation en Belgique. Depuis plus de 40 ans, elle conseille professionnellement ses clients et s'efforce de toujours leur proposer la solution la mieux adaptée à leurs besoins.

L'octroi d'un crédit est une décision importante et Citibank veut vous fournir un service optimal. Voilà pourquoi, nous vous demandons d'abord plus d'informations sur votre situation financière (revenus et charges) et en particulier sur vos engagements financiers en cours.

Lors de l'examen de votre demande de crédit, Citibank a l'obligation de consulter directement la Centrale des Crédits aux Particuliers de la Banque Nationale de Belgique. Si votre crédit est refusé, nous nous engageons à vous en informer dans les plus brefs délais.

Vous pourrez également, si vous le désirez, contacter directement la Centrale des Crédits aux Particuliers de la Banque Nationale de Belgique, Boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles, en joignant une copie recto/verso de votre carte d'identité, pour obtenir le détail des informations vous concernant.

La décision d'octroi de crédit ne dépend pas de l'ouverture d'un autre produit.

Citibank veut absolument vous offrir un service optimal. Il est donc important que vous nous contactiez rapidement, si vous avez la moindre plainte à formuler ou si vous avez des questions concernant l'octroi d'un crédit :

- > **Prêt à tempérament / Budget Actif / Ligne de crédit sur compte courant:**
02/626.50.50 (de 8h à 20h du lundi au vendredi et de 9h à 17h le samedi, sauf jours fériés ; en cas de perte ou de vol de carte, 24h/24h).
- > **Cartes de crédit Citi Visa ou Citi MasterCard:** **02/774.55.55** (de 8h à 20h du lundi au vendredi et de 9h à 17h le samedi, sauf jours fériés ; en cas de perte ou de vol de carte, 24h/24h).

Vous trouverez ci-après les informations détaillées concernant les produits suivants :

- > **Prêt à tempérament**
- > **Budget Actif**
- > **Ligne de crédit sur compte courant**
- > **Cartes de crédit Citi Visa et Citi MasterCard**

Si vous avez des difficultés pour rembourser, vous devez prendre contact, le plus vite possible, avec votre agence Citibank, qui cherchera, avec vous, une solution adaptée à votre situation.

Prêt à tempérament

1. Prêteur

Citibank Belgium SA, Boulevard Général Jacques 263g, 1050 Bruxelles, TVA BE 0401.517.147 RPM Bruxelles.

2. Type de contrat de crédit

Prêt à tempérament avec remboursement variable du capital par mensualités constantes.

3. Modalités de paiement

Il s'agit d'un crédit remboursable à relativement court terme. Vous vous engagez à rembourser la somme mise à votre disposition par Citibank, majorée des intérêts, à termes fixes via des remboursements variables du capital par mensualités constantes.

Vous choisissez vous-même la manière dont le crédit est mis à votre disposition :

- > soit par virement sur le compte que vous nous indiquez
- > soit au moyen d'un chèque bancaire garanti
- > soit en espèces.

Vous commencez à rembourser la somme empruntée un mois après la mise à votre disposition de la somme empruntée, sauf le cas d'éventuelles actions promotionnelles.

Vous choisissez vous-même comment vous remboursez :

- > soit via les formulaires de virement qui vous auront été adressés
- > soit via un ordre permanent que vous demanderez auprès de l'organisme financier qui gère le compte duquel vous souhaitez que l'on débite chaque mois le montant dû.

Montant du crédit et durée :

Montant du crédit EUR	Durées maximales de remboursement en mois
200 – 500	18
501 – 2.500	24
2.501 – 3.700	30
3.701 – 5.600	36
5.601 – 7.500	42
7.501 – 10.000	48
10.001 – 15.000	60
15.001 – 20.000	84
> 20.000	120

4. Exemple chiffré de produits types

4.1 Prêt à tempérament standard

Montant du crédit	Durée	Taux annuel effectif global (T.A.E.G.)	Paiement mensuel
12.500 EUR	60 mois	Max 11,50%	271,37 EUR

4.2 Prêt à la rénovation

Montant du crédit	Durée	Taux annuel effectif global (T.A.E.G.)	Paiement mensuel
20.000 EUR	84 mois	Max 7,99%	308,85 EUR

Conditions particulières : prêt réservé aux propriétaires. 70% minimum de la somme empruntée doit être justifiée par des factures ou un devis. Montant minimum emprunté : 3.800 euros. Durée de remboursement : minimum 36 mois (en fonction du montant emprunté).

4.3 Financement de voitures neuves

Montant du crédit	Durée	Taux annuel effectif global (T.A.E.G.)	Paiement mensuel
20.000 EUR	84 mois	Max 5,40%	285,22 EUR

Remarque importante : le taux annuel effectif global peut varier en fonction du montant du crédit, de la durée du contrat de crédit ou du règlement des paiements. Si vous souhaitez obtenir un exemple chiffré personnalisé, vous pouvez vous adresser à l'intermédiaire de crédit susmentionné.

5. Garanties

Les garanties suivantes sont habituellement demandées dans le cadre de l'octroi d'un prêt à tempérament : acte de cession de rémunération et de créances.

6. Frais non compris dans le coût du crédit

- En cas de simple retard de paiement, Citibank peut vous réclamer l'intérêt de retard convenu sur le capital échu et impayé et les frais convenus de lettres de rappel. Ces frais se composent d'un montant forfaitaire de 7,50 euros majorés des frais postaux en vigueur au moment de l'envoi.
- En cas de déchéance du terme, en raison de la non-exécution de vos obligations, Citibank peut vous réclamer l'intérêt de retard convenu sur le solde restant dû ainsi qu'une indemnité, calculée sur ce solde et plafonnée à :
 - > 10% au maximum sur la tranche de solde restant dû comprise jusqu'à 7.500 euros
 - > 5% au maximum sur la tranche de solde restant dû supérieure à 7.500 euros.

■ Budget Actif

1. Prêteur

Citibank Belgium SA, Boulevard Général Jacques 263g, 1050 Bruxelles, TVA BE 0401.517.147 RPM Bruxelles.

2. Type de contrat de crédit

Ouverture de crédit à durée indéterminée avec possibilité de remboursement échelonné du montant utilisé.

3. Caractéristiques du produit et modalités de remboursement

Le montant maximum de l'ouverture de crédit est de 19.000 euros.

Le contrat de crédit est conclu pour une durée indéterminée, mais peut être résilié par les deux parties par lettre recommandée avec un préavis de 3 mois.

Vous choisissez vous-même comment et quand utiliser le crédit :

- > avec une carte de banque :
 - via tous les guichets automatiques en Belgique et les magasins affiliés
 - via tous les guichets automatiques à l'étranger du réseau Cirrus, NYCE, Servired et Maestro
 - via tous les Banking Centers automatiques de Citibank.
- > ordres permanents, virements, CitiPhone Banking, Citibank Online Banking.
- > retrait en espèces ou chèque bancaire dans une agence Citibank.

Vous vous engagez à rembourser la somme mise à disposition, majorée des intérêts.

Vous recevrez chaque mois un extrait de compte. Sur cet extrait, vous trouverez un aperçu de toutes les opérations, intérêts et frais du mois précédent.

Vous choisissez vous-même la somme que vous remboursez par mois, mais vous êtes tenu de rembourser au moins le montant minimum à payer.

Le montant mensuel minimum à payer est calculé comme suit :

- > 1/24e du montant total dû pour les ouvertures de crédit jusqu'à 10.000 euros
- > 1/36e du montant total dû pour les ouvertures de crédit dépassant 10.000 euros
- > en cas de dépassement du montant de l'ouverture de crédit, ce calcul s'effectue sur la base du montant total de l'ouverture de crédit majoré du montant total du dépassement.

Vous remboursez avec les formulaires de virement qui vous seront adressés avec votre extrait.

4. Exemple chiffré de produit type

Montant du crédit	Taux annuel effectif global (T.A.E.G.)	Taux débiteur annuel actuariel
10.000 EUR	10,00%	10,00%

Montant de 4.200 euros utilisé pendant toute la période de votre extrait de compte :

- > intérêts dus : 33,03 euros pour 30 jours
- > montant total dû : 4.233,03 euros
- > montant minimum à payer pour ce mois : 176,38 euros

5. Garanties

Les garanties suivantes sont habituellement demandées dans le cadre d'un Budget Actif : acte de cession de rémunération et de créances.

6. Frais non compris dans le coût du crédit

1. Frais de retrait et paiement par carte de débit (Citicard) : 1,50 euro par carte, par mois.
2. Frais de rappel en cas de retard de paiement : 7,50 euros majorés des frais postaux en vigueur au moment de l'envoi
3. Intérêts en cas de retard de paiement : 10,95% (taux annuel actuariel)

4. Intérêts sur dépassements non autorisés : 10,95% (taux annuel actuariel)
5. En cas de déchéance du terme, en raison de la non-exécution de vos obligations, Citibank peut vous réclamer l'intérêt de retard convenu sur le solde restant dû ainsi qu'une indemnité, calculée sur ce solde et plafonnée à :
- 10% au maximum sur la tranche de solde restant dû comprise jusqu'à 7.500 euros
 - 5% au maximum sur la tranche de solde restant dû supérieure à 7.500 euros.

Ligne de crédit sur compte courant

1. Prêteur

Citibank Belgium SA, Boulevard Général Jacques 263g, 1050 Bruxelles, TVA BE 0401.517.147
RPM Bruxelles.

2. Type de contrat de crédit

Ouverture de crédit à durée indéterminée sans règlement de remboursement échelonné du montant utilisé.

3. Caractéristiques du produit et modalités de remboursement

Le montant maximum de l'ouverture de crédit est de 5.000 euros.

Le contrat de crédit est conclu pour une durée indéterminée, mais peut être résilié par les deux parties par lettre recommandée avec un préavis de 3 mois.

Vous choisissez vous-même comment et quand utiliser le crédit :

- > avec une carte de banque :
 - via tous les guichets automatiques en Belgique et les magasins affiliés
 - via tous les guichets automatiques à l'étranger du réseau Cirrus, NYCE, Servired et Maestro
 - via tous les Banking Centers automatiques de Citibank.
- > domiciliation, ordres permanents, virements, CitiPhone Banking, Citibank Online Banking.
- > retrait en espèces ou chèque bancaire dans une agence Citibank.

Vous vous engagez à rembourser la somme mise à disposition majorée des intérêts.

Vous recevez chaque mois un extrait de compte. Sur cet extrait, vous trouverez un aperçu de toutes les opérations, intérêts et frais du mois précédent.

Vous choisissez vous-même la somme que vous remboursez par mois, mais vous êtes tenu de rembourser au minimum le montant des intérêts débiteurs et des frais imputés sur le compte; en outre, vous êtes tenu de rembourser le montant total dû sur votre compte au moins une fois par période de cinq ans.

4. Exemple chiffré de produits types

Montant du crédit	Taux annuel effectif global (T.A.E.G.)	Taux débiteur annuel actuariel
5.000 EUR	10,00%	10,00%

Montant de 4.200 euros utilisé pendant toute la période de votre extrait de compte :

- > intérêts dus : 33,03 euros pour 30 jours
- > montant total dû : 4.233,03 euros.

5. Garanties

Les garanties suivantes sont habituellement demandées dans le cadre d'une ligne de crédit sur compte courant : acte de cession de rémunération et de créances.

6. Frais non compris dans le coût du crédit

1. Retrait et paiement par carte de débit (Citicard) : 1,50 euro par carte, par mois.
2. Ordre permanent impayé, domiciliation impayée, virement avec date mémo impayé : 8 euros
3. Frais de rappel en cas de dépassement non autorisé: 7,50 euros majorés des frais postaux en vigueur au moment de l'envoi
4. Intérêts sur dépassements non autorisés : 10,95% (taux annuel actuariel)
5. En cas d'exigibilité immédiate du montant total dû, en raison de la non-exécution de vos obligations, Citibank peut vous réclamer l'intérêt de retard convenu sur le solde restant dû ainsi qu'une indemnité, calculée sur ce solde et plafonnée à :
 - 10% au maximum sur la tranche de solde restant dû comprise jusqu'à 7.500 euros
 - 5% au maximum sur la tranche de solde restant dû supérieure à 7.500 euros.

■ Cartes de crédit Citi Visa et Citi MasterCard

1. Prêteur

Citibank Belgium SA, Boulevard Général Jacques 263g, 1050 Bruxelles, TVA BE 0401.517.147
RPM Bruxelles.

2. Type de contrat de crédit

Ouverture de crédit à durée indéterminée avec possibilité de remboursement échelonné du montant utilisé.

Le montant de l'ouverture de crédit varie de 750 euros (Citi Visa/Citi MasterCard 'Etudiants') à 30.000 euros (Citi Visa Gold/Citi MasterCard Gold).

Le contrat de crédit est conclu pour une durée indéterminée mais il peut être résilié par les deux parties par lettre recommandée avec un préavis de 3 mois.

3. Modalités de paiement

À la réception de chaque relevé de compte mensuel, vous pouvez ne régler que 5% du montant dû (ou plus si désiré) et reporter le solde au mois suivant. Ceci jusqu'à concurrence du montant maximum de l'ouverture de crédit.

Le montant minimum à payer ne peut être inférieur à 25 euros, sauf si le montant total dû est inférieur à 25 euros, auquel cas c'est ce montant qui doit être payé.

4. Quels sont les frais liés à l'utilisation de l'ouverture de crédit ?

Des intérêts débiteurs sont calculés proportionnellement au temps écoulé depuis l'utilisation du crédit, sur le solde restant dû et sur les nouvelles dépenses effectuées dans le courant de la période entre deux relevés de comptes successifs.

Ces intérêts calculés sur une base journalière ne sont dus que sur les dépenses en capital (retraits en espèces et achats) ainsi que sur les primes de produits d'assurances éventuels.

5. Comment calcule-t-on les taux ?

Le taux débiteur du crédit peut différer en fonction du montant de l'ouverture de crédit lié à la carte de crédit, de sa cotisation annuelle ainsi que des frais de retrait en espèces.

Le T.A.E.G (taux annuel effectif global) du crédit est calculé selon un exemple représentatif dont les hypothèses figurent sur le contrat de crédit.

Quelques exemples standard de taux débiteurs du crédit

Ligne de crédit (EUR)	Cotisation annuelle carte (EUR)	T.A.E.G.	Taux débiteur annuel actuariel
3.000	9,92	12,99%	12,63%
2.000	9,92	12,98%	12,43%

6. Exemple chiffré de produit type

Carte de crédit Citi Visa

Taux débiteur annuel actuariel	12,63%
Ligne de crédit	3.000 euros
Cotisation annuelle	9,92 euros
Taux Annuel Effectif Global (T.A.E.G.)	12,99%

Exemple avec 2 extraits mensuels		(EUR)
	Solde initial	0,00
16-06-10	achats divers	80,04
16-06-10	achats divers	177,67
21-06-10	achats divers	161,95
21-06-10	achats divers	66,66
26-06-10	cotisation annuelle	9,92
26-06-10	Solde final	496,24
	montant minimum à payer :	
	100% de la cotisation annuelle	9,92
	5% de 486,32 (496,24 – 9,92)	24,32
	montant minimum total à payer avant le 16-07-2010	34,24
27-06-10	Solde initial	496,24
30-06-10	achats divers	374,90
06-07-10	remboursement client	-80,00
27-07-10	intérêts débiteurs	9,25
27-07-10	Solde final	800,39
	montant minimum à payer :	
	5% de 800,39	40,02
	montant minimum total à payer avant le 16-08-2010	40,02

7. Garanties

Les garanties suivantes sont habituellement demandées dans le cadre d'une carte de crédit Citi : acte de cession de rémunération et de créances.

8. Frais récurrents

1. Cotisation annuelle de la carte principale : variable selon le type de carte et le contrat d'ouverture de crédit.

	Carte principale
Citi Visa/Citi MasterCard	9,92 EUR
Citi Visa Student Citi MasterCard Student	9,92 EUR
Citi Neckermann Visa	19,83 EUR
Citi Proximus Visa	25,00 EUR
Citi Visa Gold	61,97 EUR
Citi Travel Pass World MasterCard	40,00 EUR
Citi Photo Hall MasterCard	0,00 EUR
Citi Phone House MasterCard	0,00 EUR
Citi Euphony MasterCard	19,83 EUR
Citi Partner MasterCard	20,00 EUR

2. Retraits en espèces : 4,96 euros par retrait en Belgique ou à l'étranger. Cette opération est gratuite si le compte carte de crédit présente un solde créditeur au moins égal au montant du retrait.

9. Frais non compris dans le coût du crédit :

1. Duplicata extrait de compte : 12,40 euros pour les extraits datant de plus de 6 mois
2. Carte de remplacement : gratuite ou 15,00 euros si délivrée à une autre adresse que l'adresse habituelle
3. Cotisation annuelle pour option 'Cash Back' : 10,00 euros
4. Cotisation annuelle de la carte additionnelle :

Carte additionnelle	
Citi Visa/Citi MasterCard	0,00 EUR
Citi Visa Student	Pas
Citi MasterCard Student	d'application
Citi Neckermann Visa	9,92 EUR
Citi Proximus Visa	12,50 EUR
Citi Visa Gold	0,00 EUR
Citi Travel Pass World MasterCard	20,00 EUR
Citi Photo Hall MasterCard	10,00 EUR
Citi Phone House MasterCard	10,00 EUR
Citi Euphony MasterCard	9,92 EUR
Citi Partner MasterCard	10,00 EUR

5. Citibank Alerting Service : 0,50 euro par mois
6. Opérations en devises hors de la zone Euro : la conversion en Euro est opérée en fonction du cours du taux de change de Visa International (majoré de 1,9%) ou MasterCard (majoré de 1,9%) en vigueur le jour du traitement comptable par Citibank.
7. Domiciliation impayée : 10,00 euros
8. Dépassement ligne de crédit : intérêt de retard à partir du jour du dépassement + pénalité de 6,20 euros par relevé de compte (pénalité uniquement applicable si le compte ne présente pas de retard de paiement)
9. Intérêt de retard sur capital échu impayé et dépassement : taux débiteur annuel + 10% du taux débiteur
10. Frais de rappel : 7,50 euros majorés des frais postaux en vigueur au moment de l'envoi
11. En cas de déchéance du terme, en raison de la non-exécution de vos obligations, Citibank peut vous réclamer l'intérêt de retard convenu sur le solde restant dû ainsi qu'une indemnité, calculée sur ce solde et plafonnée à :
 - > 10% au maximum sur la tranche de solde restant dû comprise jusqu'à 7.500 euros
 - > 5% au maximum sur la tranche de solde restant dû supérieure à 7.500 euros.

Ed. resp. : M. De Bolle- Prêteur : Citibank Belgium SA, Bld Général Jacques 263g, 1050 Bruxelles, TVA BE 0401.517.147 RPM Bruxelles, IBAN : BE77 9545 4622 6142 - BIC : CTBKBE BX (ALL).